



## **Contre la désorganisation de la gouvernance des risques nucléaires et radiologiques !**

Le projet de loi visant à fusionner l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) avec l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), passera en conseil des Ministres le 20 décembre.

**L'intersyndicale de l'IRSN appelle les salariés du nucléaire à manifester leur opposition à ce projet présentant des risques majeurs. Les salariés de l'IRSN dénoncent :**

**Une évolution vers une expertise réglementaire**, un rapprochement expertise-décision pour « fluidifier » avec à la clé une dégradation de la capacité à traiter les situations singulières qui débordent la réglementation (corrosion sous contrainte, problème des ségrégations en fonds de GV).

**Une dégradation de l'évaluation de la robustesse des installations**, du fait de la séparation de l'expertise de sûreté et de l'expertise de sécurité transférées dans deux autorités différentes, alors qu'elles doivent être imbriquées lors de la conception des installations nucléaires.

**Une dégradation de la reconstitution de la dose globale reçue par la population en cas d'accident nucléaire**, du fait de la séparation de la dosimétrie interne (transférée à la future autorité) et de la dosimétrie externe (transférée au CEA).

**Une réduction de la transparence de la gouvernance des risques et de l'ouverture à la société** en supprimant l'obligation de publication des conclusions des expertises, dégradant à terme la confiance du public.

**Fuite des compétences**, les salariés vont être plongés dans un flou social, un statut pas garanti, des conditions d'exercice des missions dégradées et une mise à disposition forcée du MINARM pour 120 salariés transférés au CEA.

**Une désorganisation de la gouvernance des risques nucléaires au pire moment de la relance du programme nucléaire.** Il faudra du temps pour un système stable et efficace !

**Rejoignez-nous le 20 décembre à 10h00 : Manifestation de la place Blanche à la place Saint-Augustin**